

Communiqué de presse

Lancement de la construction collective d'un plan des mobilités piétons – vélos sur Lanester

Lanester, ville en transition, lance la réalisation de son plan des mobilités actives piétons-vélos, la concrétisation d'un engagement du contrat de mandature. S'appuyant sur l'expertise d'usage des lanestériennes et lanestériens, sur l'analyse des trajets et modes de déplacements actuels, cette action phare du mandat doit aboutir d'ici la fin du premier semestre 2022 à un plan chiffré des itinéraires piétons et vélos à réaliser ainsi qu'à une stratégie concertée de cohabitation des différents modes de déplacement sur la Ville.

Le plan des mobilités actives – piétons/vélos, un engagement du contrat de mandature

A la fois, ville porte d'entrée de l'espace urbain dense, ville de transit, ville attractive qui génère des flux de déplacements, la question des mobilités est centrale sur la vie de la Cité et sur sa projection vers l'avenir.

Gain énergétique, gain d'économique, gain de temps, les explications sont multiples à cet essor des trajets piétons vélos et il est indispensable d'accompagner sereinement cette dynamique.

La réalisation de ce plan des mobilités de l'accessibilité s'inscrit dans cette orientation, devant permettre de dégager une vision d'ensemble des mobilités avec la volonté claire de faire cohabiter tous les usages tout en facilitant l'essor des mobilités piétons et vélos.

Le réseau piéton communal est déjà satisfaisant, le maillage des itinéraires cyclables est à améliorer pour une meilleure lisibilité des trajets et développer le confort et la sécurité des trajets pour les cyclistes de plus en plus nombreux en Ville comme à la campagne.

Cette démarche inscrit Lanester dans une construction de la Ville du quart d'heure où les zones d'habitat, de services et de commerces, les écoles, les espaces de travail, les espaces de loisirs s'insèrent dans un périmètre accessible rapidement, en toute sécurité à pied comme à vélo.

Les usagers au cœur du plan des mobilités actives

Fidèle à son attachement à la participation citoyenne, l'élaboration de ce plan des mobilités sera établie en concertation avec les habitantes et habitants, avec les associations, avec les acteurs économiques, avec les scolaires.

S'appuyer sur cette expertise d'usage permet de confronter des orientations pressenties par les élu.es aux savoirs faire des usagers interrogés sur des questions simples : comment traverse-t-on sa ville à pied ? à vélo ? quels itinéraires empruntez vous ? quelles difficultés rencontrez-vous ?

Différents outils participatifs vont être mis en œuvre pour établir un diagnostic partagé :

- La mise en œuvre d'un questionnaire en ligne sur le site internet de la Ville
- L'organisation d'ateliers autour d'une carte Gulliver, dès le 2 avril au salon junior du Développement Durable à Quai 9 puis le 12 avril sur le marché de plein air, le 13 avril sur l'espace cyclable Gisèle Quéré en lien avec les clubs cyclistes et cyclo randonneurs de Lanester puis de manière diffuse dans les écoles avec les animateurs périscolaires formés à cette occasion au maniement de l'outil participatif.
- Cette construction collective va s'appuyer sur une expertise technique extérieure pour qualifier la nature des aménagements depuis le choix du tracé au choix du matériaux.
- Un « **Comité vélo** » le 28 avril autour de 18h00-20h00 (horaires à préciser)

Un plan pluri annuel d'investissement co-construit en faveur des mobilités actives

A l'issue de cette démarche, la Ville souhaite acter une carte des tracés et aménagements à réaliser pour l'essor des mobilités. Devront y figurer les types d'itinéraires chiffrés adossés à une planification budgétaire : une feuille de route claire pour travailler sur la cohérence, la continuité, l'extension et la sécurisation des itinéraires doux. Cette phase fera l'objet d'un travail concerté avec les usagers.

Rose Morellec

Première adjointe

en charge de l'aménagement urbain, des mobilités et des transitions